



# SOMMAIRE

Mission .....	3
Rapport du président .....	4
Instances décisionnelles de la Coopérative .....	6
Assemblée générale des membres .....	6
Assemblée générale annuelle .....	6
Conseil d'administration 2005-2006 .....	6
Membres du conseil d'administration 2005-2006 .....	7
Rapport du directeur général 2005-2006 .....	8

## ÉTATS FINANCIERS

Sommaire des orientations et activités .....	11
Orientation 1 : Accroître la portée internationale des membres .....	12
Orientation 2 : Consolider le fonctionnement de la Coopérative .....	13
Principales réalisations en 2005-2006 .....	14
Appels d'offres et réalisations .....	14
Accueil de délégations étrangères au Québec .....	15
Démarchage et promotion du savoir-faire québécois .....	16
Mobilité et échanges .....	16
Entente de partenariat .....	18
Services aux membres .....	18



# « ÉDUCATION INTERNATIONALE »

## COOPÉRATIVE DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ÉCHANGES EN ÉDUCATION

Éducation internationale est une coopérative de services de développement et d'échanges en éducation constituée selon les dispositions de la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) le 24 avril 2001.

**Les commissions scolaires et autres organismes du milieu de l'éducation ont regroupé leurs ressources pour offrir leur expertise au niveau international**, dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Ensemble, les membres de Éducation internationale sont responsables, dans leurs champs de compétence, de plus de 75 % des besoins du Québec.

Éducation internationale a été créée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, selon les dispositions de la Loi sur les coopératives, pour

mettre à la disposition de tous les intervenants en éducation et en formation professionnelle et technique près de 150 ans d'expérience, d'excellence et d'innovation continue dans l'évolution du système d'éducation du Québec et le développement socio-économique des collectivités.



## « MISSION

**Coordonner, appuyer et représenter les membres dans leurs activités de coopération et de développement international :**

- afin de leur permettre de participer activement au développement durable de systèmes d'éducation et de travailler à les rendre accessibles à tous partout dans le monde;
- afin de leur permettre de réaliser des programmes d'échanges et de stages d'enseignants et d'étudiants aux plans linguistique, professionnel et culturel.



# « RAPPORT DU PRÉSIDENT »

Bien que le fait de vivre en coopérative ne soit pas toujours facile, force est de constater que l'année scolaire 2005-2006 nous a permis d'avancer sur le point de l'amélioration de notre cohésion à développer des projets sur le plan international. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel, les fruits commencent à mûrir. Il devient dès lors impératif de mettre l'épaule à la roue et de conjuguer nos efforts. C'est dans une implication encore plus concrète et active de nos membres que nous y parviendrons. Éducation internationale s'affirme comme notre véhicule commun, comme notre courroie d'engrenage dans le défi d'ouverture sur le monde que nous nous sommes donné.

## LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a tenu six assemblées pour débattre des préoccupations quotidiennes, mais également des grands enjeux pour la Coopérative. Parmi ceux-ci, permettez-moi d'en faire ressortir quatre.

### L'ENGAGEMENT DES MEMBRES

Le Conseil se préoccupe d'une implication plus tangible de ses membres. Certains attendent encore les retombées d'Éducation internationale sans trop savoir comment s'y engager. Nous visons à mettre en place des systèmes permettant une plus grande implication dans les travaux, projets et missions. Sur ce dernier point, il est déjà prévu d'organiser trois missions dans différents coins du globe pour l'année scolaire 2006-2007. Pour récolter, il faut semer.

### UNE RECONNAISSANCE PAR L'ACDI

S'il est un réseau en mesure de souscrire à la priorité de l'éducation de base de l'ACDI, c'est bien celui des commissions scolaires et de ses partenaires. Une reconnaissance d'Éducation internationale par l'ACDI permettrait l'organisation de missions en éducation de base et en formation professionnelle. Les démarches se poursuivront en 2006-2007.

### LA MULTIPLICATION DES PARTENARIATS

Nos partenaires en sol québécois sont importants. Ils se constituent des institutions publiques tels les collèges et les universités, mais également des firmes privées qui mesurent de plus en plus l'am-

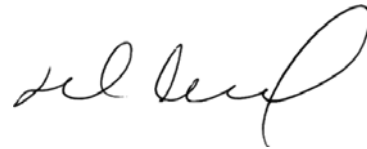
pleur de notre réseau et de la solidarité dont nous sommes capables de faire preuve. Éducation internationale se voit comme une organisation incontournable, d'abord au Québec, puis dans son engagement sur le plan international.

### LE REMPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

S'il est un engrenage essentiel au bon fonctionnement d'une organisation qui, par surcroît, se veut jeune et en développement, c'est bien celui de pouvoir compter sur une direction générale solide et en pleine possession de ses dossiers. C'est ce qui caractérisait Jean-Pierre Hillinger qui nous a quittés graduellement à compter du mois de janvier 2006. Homme de défi et travailleur infatigable, ce dernier a su faire émerger cette organisation naissante. Ses talents de communicateur, de négociateur, sa diplomatie et son réseau professionnel ont été mis à contribution dans le lancement d'Éducation internationale. Ce fut un travail gigantesque et nous l'en remercions tous. Nul doute que notre nouvelle direction générale saura prendre la relève avec succès et insuffler un vent de nouveauté.

## LES AUTRES ACTIVITÉS

Au-delà des dossiers déjà mentionnés, j'ai eu l'opportunité de participer au congrès du Conseil canadien pour l'Afrique. Cet événement m'a permis de rencontrer plusieurs acteurs clés du développement en sol africain, notamment le ministre de l'Éducation Malgache, avec lequel nous menons un dossier de collaboration. J'ai également eu l'opportunité de diriger une mission en sol Égyptien. Cette mission s'inscrit dans une démarche soutenant l'ouverture d'une école québécoise.



**Michel Gravel**  
*Président*



# 《 INSTANCES DÉCISIONNELLES DE LA COOPÉRATIVE 》

Comme il est défini dans la Loi sur les coopératives (L.R.Q. c. C-67.2) et dans ses règlements généraux, la Coopérative est constituée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

L'assemblée générale est composée des délégués des membres répondant aux exigences des règlements généraux de la Coopérative. Elle regroupe des commissions scolaires et autres organismes de l'éducation francophones et anglophones du Québec et des autres provinces.

Les règlements généraux de la Coopérative stipulent que le conseil d'administration est composé des représentants suivants :

- **sept administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires francophones de la province de Québec;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les délégués des commissions scolaires anglophones;
- **deux administrateurs** élus lors de l'assemblée générale parmi les délégués des organismes ou conseils scolaires des autres provinces;
- **un administrateur** élu lors de l'assemblée générale parmi les autres organismes;
- **deux administrateurs** délégués de la Fédération des commissions scolaires du Québec et désignés par son bureau de direction;
- **un administrateur** délégué de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et désigné par cet organisme.

Les 10 et 11 novembre 2005 à l'occasion de l'assemblée générale de ses membres, Éducation internationale comptait 46 membres.

## MEMBRES RÉGULIERS

- 41 commissions scolaires du Québec;
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);
- le Centre des moyens d'enseignement du Québec international inc. (CEMEQ);
- la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS);
- la Société de formation à distance (SOFAD).

## MEMBRES ASSOCIÉS

- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- l'Association des collèges communautaires du Canada.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

Le conseil d'administration est composé de douze administrateurs élus par l'assemblée générale. Le directeur de la Direction des Affaires internationales et canadiennes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, siège au conseil, à titre de membre associé.

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

### **Michel Gravel, président**

Directeur général  
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

### **Bernard Dufourd, vice-président**

Directeur des services éducatifs au secteur adulte,  
à la formation professionnelle et au centre de formation  
aux entreprises  
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

### **Berthe Bernatchez, trésorière**

Directrice générale adjointe  
Commission scolaire de la Capitale

### **Richard Chaurest**

Directeur général adjoint  
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

### **Claudette Larivée**

Présidente  
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

### **Bernard Létourneau**

Président-directeur général  
Société de gestion du réseau informatique  
des commissions scolaires (GRICS)

### **Réjean Morel**

Directeur général  
Fédération des commissions scolaires du Québec

### **Patrice Lafleur**

Directeur  
Direction des affaires internationales et canadiennes  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

### **David Birnbaum**

Directeur général  
Association des commissions scolaires  
anglophones du Québec (ACSAQ)

### **Carole Gaudin**

Coordonnatrice Formation experts de Montréal  
Commission scolaire de Montréal

### **Yvon Lavertu**

Directeur  
Services aux entreprises et à la main-d'œuvre  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

### **Michel Lord**

Directeur service de la formation professionnelle  
Commission scolaire Marie-Victorin

### **Joseph Zemanovich**

Commissaire  
Commission scolaire Lester B.-Pearson



# « RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2005-2006 »

Ce rapport annuel revêt un caractère particulier car il sera pour moi le dernier à vous être présenté. Il sera cependant assez bref puisque j'ai quitté officiellement la direction générale en janvier dernier même si j'assumais l'intérim jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle direction générale.

Au cours de la dernière année, la Coopérative a su établir sa crédibilité et le potentiel de ses membres et a développé différents partenariats avec des organismes privés et publics.

## PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE DE NOS MEMBRES

---

Au chapitre de la promotion du savoir-faire de nos membres, nous avons participé à plusieurs missions de démarchage, que ce soit en Chine, en Afrique de l'Ouest et au Magreb. Dans chacun de ces endroits, nous avons contribué seuls ou en partenariat à la réalisation de projets en éducation de base ou en formation professionnelle. Les principales lignes d'action ont été une contribution à la réalisation d'audit institutionnel, d'analyse de système éducatif, d'appui à la mise en place de réformes éducatives, ce qui devrait nous permettre au cours de la prochaine année de nous positionner de façon très favorable pour quelques projets de développement.

## MOBILITÉ ET ÉCHANGES

---

Au chapitre de la mobilité, nous avons poursuivi le programme d'échanges d'enseignantes et enseignants avec la Suisse et avons conclu des ententes de mobilité enseignante avec l'Angleterre et une province canadienne. Nous sommes présentement à finaliser le programme d'échanges d'enseignantes et enseignants avec la France.

Éducation internationale a reçu cette année plusieurs missions d'Angleterre sous la responsabilité du British Council, une mission du Maroc et du Gabon et a dirigé deux missions, l'une en Tunisie et au Maroc et l'autre en Angleterre. Ces missions ont permis à plusieurs de nos membres de développer des programmes particuliers de coopération, de mobilité ou jumelage avec différents établissements étrangers.

À la demande du ministère des Relations internationales, la Coopérative a organisé des jumelages avec des établissements du Burkina Faso et est actuellement à concrétiser d'autres jumelages avec la Roumanie.

Voilà donc un très bref bilan des principales réalisations de la dernière année sans oublier de mentionner que la Coopérative a répondu à quelques appels d'offres et présenté une dizaine de manifestations d'intérêt.

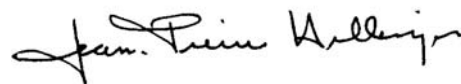
## REMERCIEMENTS

---

Je profite de l'occasion pour souligner le travail remarquable de notre personnel. En l'absence d'une direction générale, puisque j'assumais partiellement et à distance la direction de l'organisme, mesdames Patoine, Dimassi et White ont su poursuivre avec dynamisme les principales activités de notre organisation.

Je remercie le personnel de la Fédération des commissions scolaires du Québec de l'appui, surtout des services réguliers qu'ils rendent à la Coopérative, et également les membres du conseil d'administration pour leur généreuse contribution.

Je souhaite la meilleure des chances de succès à la nouvelle direction générale et l'assure de mon appui et de ma collaboration entière.



**Jean-Pierre Hillinger**  
*Directeur général*







Coopérative de services de développement  
et d'échanges en éducation

## ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2006

Rapport des vérificateurs .....	I
États financiers	
Résultats .....	II
Déficit accumulés et avoir en immobilisations .....	III
Bilan .....	IV
Flux de trésorerie .....	V
Notes complémentaires .....	VI-IX
Annexe - Renseignements complémentaires .....	X

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Québec, le 28 août 2006

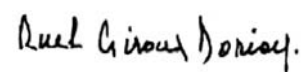
Aux membres de :

Éducation Internationale Coopérative  
de Services de Développement  
et d'Échanges en Éducation

Nous avons vérifié le bilan d'Éducation Internationale Coopérative de Services de Développement et d'Échanges en Éducation au 30 juin 2006 et les états des résultats, du déficit accumulé et de l'avoir en immobilisations et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 30 juin 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Société en participation  
Comptables agréés

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2006

	2006	2005
<b>PRODUITS</b>		
Subventions .....	249 250 \$	259 702 \$
Projets .....	607 705	885 674
Cotisations des membres .....	94 663	114 500
Divers .....	21	3 418
	<u>951 639</u>	<u>1 263 294</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais des projets .....	664 737	969 617
Frais de développement .....	33 349	35 245
Frais administratifs (annexe) .....	282 130	260 033
	<u>980 216</u>	<u>1 264 895</u>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b> .....	<b>(28 577) \$</b>	<b>(1 601) \$</b>

## DÉFICIT ACCUMULÉ ET AVOIR EN IMMOBILISATIONS

Exercice terminé le 30 juin 2006

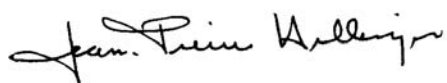
	2006	2005
<b>DÉFICIT ACCUMULÉ</b>		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	(347 268) \$	(345 881) \$
Déficit de l'exercice .....	(28 577)	(1 601)
Transfert à l'avoir en immobilisations .....	4 240	214
Excédent du capital versé des parts sociales de la coopérative sur la valeur de rachat (note 8) .....	42 585	—
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(329 020) \$</b>	<b>(347 268) \$</b>

### AVOIR EN IMMOBILISATIONS

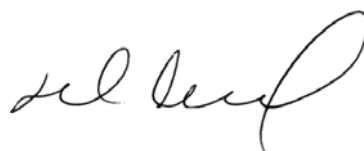
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	15 661 \$	15 875 \$
Acquisition d'immobilisations .....	1 860	6 364
Amortissement de l'exercice .....	(6 100)	(5 973)
Radiation de la valeur nette d'immobilisations complètement amortie ou pour cause de disposition ou de désuétude .....	—	(605)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE .....</b>	<b>11 421 \$</b>	<b>15 661 \$</b>

## BILAN - 30 JUIN 2006

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse .....	70 149 \$	6 852 \$
Débiteurs (note 3) .....	165 751	292 340
Frais payés d'avance .....	2 000	2 000
	237 900	301 192
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 2 et 4) .....	11 421	15 661
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS (note 5) .....	9 777	32 757
	259 098 \$	349 610 \$
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7) .....	230 697 \$	184 217 \$
Subvention reportée .....	—	100 000
	230 697	284 217
<b>AVOIR</b>		
Capital social (note 8) .....	346 000	397 000
Déficit accumulé .....	(329 020)	(347 268)
Avoir en immobilisations .....	11 421	15 661
	28 401	65 393
	259 098 \$	349 610 \$



Jean-Pierre Hillinger, directeur général



Michel Gravel, président

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2006

	2006	2005
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Déficit de l'exercice .....	(28 577) \$	(1 601) \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations .....	6 100	5 973
Amortissement des autres éléments d'actifs .....	22 980	23 786
Perte sur radiation d'immobilisations .....	—	606
	503	28 764
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9) .....	73 069	(170 837)
	73 572	(142 073)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations .....	(1 860)	(6 364)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Rachat de parts sociales .....	(8 415)	—
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE .....</b>		
	63 297	(148 437)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....</b>		
	6 852	155 289
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE .....</b>		
	70 149 \$	6 852 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse

## NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2006

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec le 23 avril 2001. La coopérative a pour objet de coordonner, appuyer et représenter ses membres dans leurs activités de coopération et de développement international.

### 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tenant compte des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, compatibles au coût d'acquisition, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective, selon les méthodes et taux suivants :

	MÉTHODES	TAUX
Mobilier et équipement de bureau .....	Amortissement dégressif	20%
Équipements informatiques .....	Amortissement linéaire	20%

#### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Les autres éléments d'actifs, comptabilisés au coût d'acquisition, sont amortis annuellement selon la méthode d'amortissement linéaire sur 5 ans.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2006

<b>3- DÉBITEURS</b>	2006	2005
Alcan Inc. ....	98 051 \$	98 768 \$
Cotisation des membres .....	12 827	13 028
Projet Sénégal .....	—	6 926
Projet Gabon .....	—	79 468
Projet Chine .....	—	24 000
Commission scolaire Marie-Victorin .....	11 681	11 598
CRC Sogema .....	42 517	38 942
Fondation Paul Gérin-Lajoie .....	—	11 905
Taxes à la consommation .....	—	5 773
Divers .....	675	1 932
	165 751 \$	292 340 \$

### 4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2006	2005
Mobilier et équipements de bureau .....	10 279 \$	6 449 \$	3 830 \$	4 788 \$
Équipements informatiques .....	25 739	18 148	7 591	10 873
	36 018 \$	24 597 \$	11 421 \$	15 661 \$

### 5- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

	2006	2005
Frais judiciaires capitalisés, au coût après amortissement .....	— \$	260 \$
Frais de constitution capitalisés, au coût après amortissement .....	—	484 \$
Frais de développement capitalisés, au coût après amortissement .....	9 777	32 013 \$
	9 777 \$	32 757 \$



## NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2006

### 6- MARGE DE CRÉDIT

La coopérative dispose d'une marge de crédit autorisée de 225 000 \$, au taux préférentiel de 1,75 %, garantie par les débiteurs, renouvelable le 31 octobre 2006. Au 30 juin 2006 aucun montant n'est utilisé.

### 7- CRÉDITEURS

	2006	2005
La Fédération des commissions scolaires du Québec .....	41 818 \$	50 794 \$
Services conseils JPH inc. ....	—	31 154
Commission scolaire Marie-Victorin .....	98 051	98 768
CRC Sogema .....	1 783	2 973
Parts sociales des membres .....	8 415	—
Projet Maroc .....	30 892	—
Projet PIEQ II .....	36 280	—
Taxes à la consommation .....	10 913	—
Divers .....	2 545	528
	230 697 \$	184 217 \$

### 8- CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales et de parts privilégiées.

#### PARTS SOCIALES

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$ chacune. Chacun des membres a un droit de vote, quelque soit le nombre de parts dont il est titulaire.

#### MEMBRE DE CATÉGORIE A

Un membre se prévalant des services en coopération internationale doit détenir 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES - 30 JUIN 2006

### 8- CAPITAL SOCIAL (SUIITE)

#### MEMBRE DE CATÉGORIE B

Un membre se prévalant des services en coopération et en développement international doit détenir 1000 parts sociales de 10 \$ chacune.

#### MEMBRE ASSOCIÉ

Un membre associé doit détenir une part sociale de 10 \$.

#### PARTS PRIVILÉGIÉES

Le conseil est autorisé par le Règlement à émettre des parts privilégiées de catégories différentes et à déterminer le montant, les privilèges, les droits et les restrictions inhérentes à chaque catégorie de parts privilégiées qu'il émet.

#### CHANGEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice six membres se sont retirés. 100 parts sociales de catégorie A et 5000 parts sociales de catégorie B ont été rachetées à leur valeur comptable du 30 juin 2005. Le rachat des 5 100 parts a été effectué au prix de 8 415 \$ créant un excédent du capital versé sur la valeur de rachat de 42 585 \$.

#### SOUSCRITES ET PAYÉES

	2006	2005
1 100 parts sociales de catégorie A (1 200 en 2005) .....	11 000 \$	12 000 \$
33 500 parts sociales de catégorie B (38 500 en 2005) .....	335 000	385 000
	346 000 \$	397 000 \$

#### VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2006	2005
Débiteurs .....	126 589 \$	(81 636) \$
Frais payés d'avance .....	—	(2 000)
Créditeurs .....	46 480	(47 959)
Subvention reportée .....	(100 000)	(39 242)
	73 069 \$	(170 837) \$

## ANNEXE - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2006

	2006	2005
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS</b>		
Honoraires de direction.....	59 087	101 292
Salaires et charges sociales.....	124 009	104 474
Sélection du directeur général.....	8 445	—
Séjours et déplacements.....	25 366	20 494
Frais de change.....	257	3 371
Publicité et promotion.....	2 550	2 325
Honoraires professionnels.....	5 145	3 632
Fournitures de bureau.....	1 093	5 248
Télécommunications.....	6 081	6 032
Assurances.....	2 763	2 555
Frais bancaires.....	1 539	1 578
Amortissement des immobilisations.....	6 100	5 973
Perte sur radiation d'immobilisations.....	—	606
Abonnements et cotisations.....	2 391	1 644
Documents corporatifs et site web.....	6 377	684
Mauvaises créances.....	30 927	—
Divers.....	—	125
	282 130 \$	260 033 \$

# « SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET ACTIVITÉS »

**ORIENTATION 1 :** *(en lien avec les orientations 1 et 3 du premier plan annuel)*

## **ACCROÎTRE LA PORTÉE INTERNATIONALE DES MEMBRES**

---

- 1.1- Développer et promouvoir différents moyens et programmes destinés à partager des valeurs humanistes et favoriser les échanges interculturels
- 1.2- Favoriser la participation des membres à des programmes de mobilité linguistique et culturelle
- 1.3- Promouvoir et exporter le savoir-faire des membres de **Éducation internationale** sur le marché national et international
- 1.4- Représenter les membres et faire connaître l'expertise québécoise en matière d'éducation et de formation continue à l'international

**ORIENTATION 2 :** *(en lien avec l'orientation 2 du premier plan annuel)*

## **CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DE LA COOPÉRATIVE**

---

- 2.1- Renforcer les capacités des membres en matière de développement et les appuyer dans leurs activités internationales
- 2.2- Renforcer le sentiment d'appartenance et la collaboration interne
- 2.3- Renforcer les capacités de **Éducation internationale**
- 2.4- Préparer une relève pour **Éducation internationale**

# « OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2005 - 2006 »

## **ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA PORTÉE INTERNATIONALE DES MEMBRES**

---

### **OBJECTIF 1**

**DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR DIFFÉRENTS MOYENS ET PROGRAMMES DESTINÉS À PARTAGER DES VALEURS HUMANISTES ET FAVORISER LES ÉCHANGES INTERCULTURELS PAR**

- La poursuite des projets d'échanges d'enseignants
- Les jumelages d'établissements membres avec des établissements étrangers
- L'accroissement des démarches relatives au recrutement d'élèves étrangers
- La recherche d'opportunités de coopération dans des projets à caractère humanitaire

### **OBJECTIF 2**

**FAVORISER LA PARTICIPATION DES MEMBRES À DES PROGRAMMES DE MOBILITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE EN**

- Facilitant les échanges pour l'apprentissage ou le perfectionnement des langues chez les élèves et les enseignants
- Stimulant la participation des membres aux programmes d'échanges d'élèves au niveau national et international (6 mois et plus)

### **OBJECTIF 3**

**PROMOUVOIR ET EXPORTER LE SAVOIR-FAIRE DES MEMBRES DE ÉDUCATION INTERNATIONALE SUR LE MARCHÉ NATIONAL ET INTERNATIONAL EN**

- Sensibilisant les bailleurs de fonds au savoir-faire des membres
- Assurant les suivis des activités financées par les organismes internationaux
- Se faisant connaître dans des nouveaux marchés (Amérique du Sud)
- Encourageant le partage d'expertise entre les membres pour la réalisation de projets internationaux

### **OBJECTIF 4**

**REPRÉSENTER LES MEMBRES ET FAIRE CONNAÎTRE L'EXPERTISE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION CONTINUE À L'INTERNATIONAL PAR**

- La participation aux foires et autres événements internationaux
- L'accueil de délégations étrangères
- La réalisation de missions de représentation à l'étranger
- La représentation auprès des ministères et des organismes gouvernementaux québécois, canadiens et internationaux

## **ORIENTATION 2 :** **CONSOLIDER LE FONCTIONNEMENT DE LA COOPÉRATIVE**

---

### **OBJECTIF 1**

**RENFORCER LES CAPACITÉS DES MEMBRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET LES APPUYER DANS LEURS ACTIVITÉS INTERNATIONALES PAR**

- Le développement d'outils pour soutenir les activités internationales des commissions scolaires
- Des formations adaptées aux besoins des membres
- La réalisation de jumelages entre les membres
- Un suivi régulier auprès des membres

### **OBJECTIF 2**

**RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA COLLABORATION INTERNE PAR**

- L'amélioration des communications avec et entre les membres
- L'implication accrue des membres dans les projets

### **OBJECTIF 3**

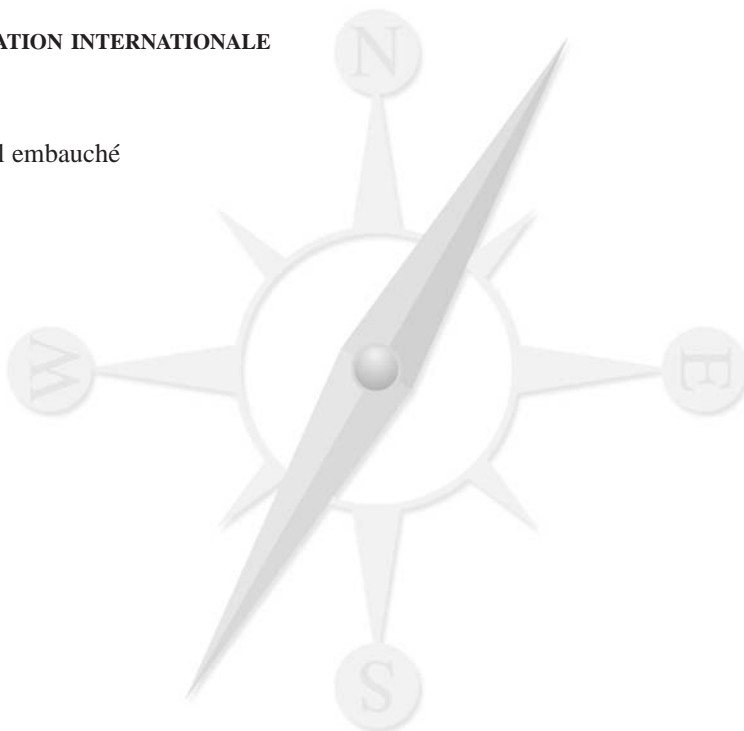
**RENFORCER LES CAPACITÉS DE ÉDUCATION INTERNATIONALE EN**

- Accroissant les ressources humaines
- Développant des stratégies de financement

### **OBJECTIF 4**

**PRÉPARER UNE RELÈVE POUR ÉDUCATION INTERNATIONALE**

- Voir à l'embauche de personnel
- Voir au perfectionnement du personnel embauché



# « PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2005 - 2006 »

## APPELS D'OFFRES ET RÉALISATIONS

### GABON - ÉTUDE STRATÉGIQUE DU SECTEUR ÉDUCATIF

Au printemps 2005, Éducation internationale a été choisie par la Banque Africaine de Développement pour réaliser une étude stratégique du secteur éducatif en vue d'élaborer un projet de plan triennal de réduction de la pauvreté et d'accroissement de l'employabilité.

Trois experts se sont rendus dans le pays pour préciser les attentes du ministère de l'Éducation gabonais et pour recueillir les données utiles à l'élaboration du plan triennal. Un rapport préliminaire était déposé en juillet 2005, qui a été suivi d'un séminaire de restitution réunissant des personnes de divers groupes concernés par la réforme du système d'éducation : enseignants, parents, syndicats, représentants d'entreprises, fonctionnaires, etc.

Ce projet a été réalisé avec la collaboration des trois commissions scolaires, du Chemin-du-Roy, Marie-Victorin et du Lac-Saint-Jean.

### MADAGASCAR

Le gouvernement malgache a entrepris, en 2002, une réforme complète de son système d'éducation grâce à un prêt de la Banque mondiale et à des financements venant de divers pays. Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation s'est intéressé au système d'éducation québécois et une mission exploratoire a été réalisée à l'automne 2004. La délégation s'est intéressée aux trois ordres d'enseignement.

À la suite à cette mission et devant l'intérêt réciproque d'établir un partenariat, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en collaboration avec Éducation internationale, Cégep international et la CRÉPUQ, a envoyé une manifestation d'intérêt au ministre de l'Éducation malgache. La réponse a été positive. Une cellule a été créée, composée d'un représentant de chaque ordre sous la coordination du MELS, afin de préparer un projet intégré de collaboration. Diverses rencontres et

des échanges ont eu lieu jusqu'à maintenant avec les membres de la cellule malgache et le projet devrait prendre forme au début de l'année 2006-2007. Les pistes de financement sont également explorées avec le soutien du ministère des Relations internationales.

### MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE LIBAN

Deux manifestations d'intérêt ont été préparées en collaboration avec DEVELOPMENT SERVICES, un bureau de consultants libanais, pour l'élaboration de questionnaires d'examen automatisés pour assurer l'expansion de cette approche à diverses spécialités en éducation technique et professionnelle (VTE teaching). Ces manifestations d'intérêt s'inscrivent dans le Education Development Project financé par la Banque mondiale.

### PROJET CFER MALI

Éducation internationale, en collaboration avec le Centre de formation en entreprise et récupération de Victoriaville a élaboré un projet d'implantation d'un CFER au Mali. Le projet vise l'insertion des jeunes Maliens déscolarisés, l'amélioration de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Ce projet a été proposé au ministère de l'Environnement et au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle maliens. Les deux ministères ont accueilli le projet avec enthousiasme et se sont engagés à collaborer à sa réalisation.

La FAFPA ainsi que la Direction nationale de la formation professionnelle malienne sont associées à la réalisation de ce projet. Le projet CFER Mali sera intégré et est assumé par le Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE) dans sa troisième phase.

## **IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE SUR LE MODÈLE QUÉBÉCOIS EN ÉGYPTÉ**

Éducation internationale a signé avec ESIG Égypte, le 24 novembre dernier, un protocole d'entente en vue de réaliser au Caire un projet d'implantation du modèle québécois. Dans le cadre de ce projet, un complexe scolaire serait mis en place au Caire selon les trois ordres préscolaire, primaire et secondaire québécois. L'enseignement général et la formation professionnelle seraient offerts au secondaire.

Éducation internationale s'est associée à la Commission scolaire des Navigateurs pour répondre à la demande. Ainsi, la direction pédagogique de l'établissement aux niveaux primaire et secondaire relèverait de la commission scolaire; quelques enseignants québécois se partageraient la tâche avec des homologues égyptiens. Une formation serait préalablement dispensée aux enseignants égyptiens et un suivi serait assuré par les autorités québécoises. Éducation internationale fera appel à d'autres commissions scolaires pour développer des programmes du secteur professionnel.

Il est également prévu d'utiliser les nouveaux programmes et de définir un cadre pédagogique et une grille-matières qui respecteraient dans l'ensemble les obligations définies par les régimes pédagogiques du Québec et de l'Égypte.

À la suite de la signature de l'entente, Éducation internationale a obtenu un accord de principe de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), ce qui lui a permis d'entreprendre rapidement en Égypte les démarches préparatoires au projet.

## **LE MODÈLE SCOLAIRE QUÉBÉCOIS BIENTÔT IMPLANTÉ AU MAROC**

Le projet d'implantation d'une école sur le modèle québécois au Maroc signé entre Éducation internationale, la Commission scolaire des Découvreurs et le Groupe scolaire marocain en 2005, a reçu l'autorisation du MELS. Les trois partenaires prévoient l'ouverture de l'école pour la rentrée 2007 ou 2008.

Cette école prend en compte les pratiques pédagogiques du Groupe scolaire marocain et le contexte et les valeurs du milieu marocain. Le programme québécois sera implanté tout en respectant les attentes des gouvernements québécois et marocain. La sélection du matériel pédagogique, l'évaluation et la formation demeurent sous la supervision du Québec.

L'intérêt et la reconnaissance de la qualité de l'enseignement québécois par les pays francophones et maghrébins, dont fait partie le Maroc, est la première motivation de ce projet. En effet, c'est à la suite de la visite des classes québécoises l'an dernier, que les responsables du Groupe scolaire marocain se sont intéressés au système scolaire québécois.

## **ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES AU QUÉBEC**

Éducation internationale continue d'accueillir les délégations étrangères. Au cours de l'année 2005-2006, plusieurs délégations ont été accueillies par Éducation internationale et ses membres. Ces délégations sont venues, entre autres, de l'Égypte, de la Grande-Bretagne et du Maroc. Elles se sont intéressées à différents champs d'activités et d'expertises québécoises dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. L'accueil d'autres délégations est prévu dans les prochains mois.

### **ANGLETERRE**

Éducation internationale a accueilli deux groupes d'enseignants britanniques en mission éducative sur les thèmes suivants : *La transition du primaire au secondaire* et *La difficulté de réussite des garçons* en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal.

En collaboration avec le ministère des Relations internationales, Éducation internationale a organisé une mission éducative québécoise en Angleterre. Cette mission a permis, entre autres, aux participants de se familiariser avec la spécialisation des établissements scolaires dans ce pays.



## DÉMARCHAGE ET PROMOTION DU SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS

### MISSION DE PROSPECTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN TUNISIE ET AU MAROC

Éducation internationale a conduit une mission de prospection en Tunisie et au Maroc du 25 février au 9 mars derniers. Les commissions scolaires des Affluents, des Bois-Francis, du Chemin-du-Roy, de l'Énergie, Marie-Victorin, Marguerite-Bourgeoys, des Navigateurs, de Portneuf, des Premières-Seigneuries, de la Rivière-du-Nord et de la Seigneurie-des-Mille-Îles ont participé à cette mission.

Lors de cette mission, les membres ont été accueillis par monsieur El Abed, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation et de la Formation, chargé de la formation professionnelle en Tunisie et par monsieur Ben Moussa, secrétaire général chargé de la formation professionnelle au Maroc ainsi que par d'autres responsables gouvernementaux travaillant dans le domaine de la formation professionnelle.

Les membres ont pu constater concrètement les besoins en formation professionnelle des deux pays et avoir une meilleure idée de la situation sur le terrain. Ils ont visité des centres de formation professionnelle tunisiens et marocains et des organismes gouvernementaux oeuvrant dans le domaine.

Les membres de la délégation québécoise ont promu leur savoir-faire national et international dans le domaine de la formation professionnelle. Plusieurs besoins ont été identifiés et des projets de collaboration sont en cours d'élaboration avec les responsables locaux.

## MOBILITÉ ET ÉCHANGES

Éducation internationale continue à accorder beaucoup d'intérêt au volet Mobilité et Échanges. Les programmes d'échanges et de mobilité sont les piliers de l'internationalisation de l'éducation, axe d'activité cher à la Coopérative. Les programmes d'échanges mis en place sont toujours en cours et d'autres sont en développement pour l'année suivante, notamment avec la France, la Belgique et le Royaume-Uni.

## ÉCHANGE D'ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS QUÉBEC - SUISSE

Pour l'année 2005-2006, les échanges sont en cours. Les enseignants québécois et suisses ont manifesté leur satisfaction et plusieurs ont exprimé le désir de prolonger leur expérience. Les écoles d'accueil québécoises et suisses participantes sont heureuses de vivre une telle expérience. Ces échanges sont bénéfiques et ont des retombées non seulement sur les collègues et les élèves mais également sur la communauté. Les écoles se disent satisfaites du travail des candidats en échange, et encouragent la continuité de ce programme.

Les échanges pour l'année 2006-2007 sont en élaboration. Les enseignants des deux pays sont en préparation de leur jumelage. Les candidats ainsi que les commissions scolaires collaborent afin que les échanges se déroulent dans les meilleures conditions. Les partenaires d'échange seront dans leur pays d'accueil en août 2006.

### STAGES ENTRE LE QUÉBEC ET LA SUISSE

Ce programme a été mis sur pied en septembre 2005. Il commence à être graduellement connu. Les demandes de stages sont plus nombreuses de la part des enseignants et directeurs suisses. La question relative au financement semble poser un problème aux partenaires québécois qui préfèrent accueillir les stagiaires suisses que de partir en stage.

Cependant, les écoles québécoises ont bénéficié grandement du passage des enseignants et des directeurs d'établissement suisses grâce aux échanges d'information et parfois même de matériels. Ces stages ont permis d'engager des discussions sur la façon de faire des deux régions du monde. La Commission scolaire des Affluents a, entre autres, accueilli une enseignante suisse.

### ÉCHANGE AVEC L'ALBERTA

L'année 2005-2006 a été l'année de démarrage du Programme d'échange d'enseignants Québec - Alberta. Ce programme d'échange provincial se veut un modèle sur lequel se bâtiront d'autres programmes d'échanges provinciaux.

Éducation internationale, avec la collaboration de Alberta Learning élabore une stratégie pour augmenter la visibilité de ce programme.

L'échange de poste à poste est d'une durée d'une année scolaire au cours de laquelle les partici-

pants vivront dans les logements de leurs partenaires d'échange et occuperont leurs postes. Ce programme est opérationnel depuis août 2005 et se veut un projet pilote.

#### **PROGRAMME D'ÉCHANGE QUÉBEC - FRANCE**

Un programme d'échange d'enseignants du primaire entre la France et le Québec est actuellement en développement avec le Ministère de l'Éducation nationale (MEN). Une rencontre de l'Éducation internationale avec les représentants du MEN et la Délégation du Québec à Paris a permis d'établir les grandes lignes de ce programme. Dès que le nom de l'organisme français qui assurera la gestion de ce programme sera confirmé, le programme sera annoncé dans les commissions scolaires. Le début des échanges est prévu pour septembre 2007.

#### **PROGRAMME D'ÉCHANGE QUÉBEC- ROYAUME-UNI**

Éducation internationale a reçu un responsable des échanges de l'organisme League for the Exchange of Commonwealth Teachers, basé à Londres. Au cours du séjour du responsable britannique plusieurs séances de travail ont eu lieu. Un programme d'échange d'enseignants du primaire et du secondaire est en élaboration à la suite de ces rencontres. Ce programme sera mis sur pied pour septembre 2007. La période d'inscription a débuté à l'été 2006 et la date d'échéance sera le 31 décembre 2006.

#### **ÉCHANGES**

D'autres échanges sont favorisés par l'Éducation internationale. Des échanges entre écoles, de correspondances ou de courriels ainsi que des échanges culturels et linguistiques ont été coordonnés par l'Éducation internationale. Au cours de cette année, des échanges avec les États-Unis (Oregon, Boston, Chicago, Mississippi) le Maroc, la Suisse, la France (Caen, Nord-Pas de Calais, la Loire) et l'Acadie ont été réalisés.

D'autres programmes d'échanges et de jumelages sont en élaboration, notamment avec le Congo, le Burkina Faso, la Belgique, la Tunisie et le Maroc.

#### **JUMELAGES D'ÉCOLES AVEC LE BURKINA FASO**

À la suite du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu dans la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou, le ministère des Relations internationales a demandé à l'Éducation internationale de prendre en charge le jumelage de six écoles secondaires québécoises avec les six lycées burkinabés choisis pour installer les cyber centres offerts par le Québec.

Un premier jumelage a débuté en mars 2005 pour souligner la Journée de la Francophonie et lancer officiellement la phase des jumelages. Il a fallu attendre janvier 2006 pour signer le contrat avec le MRI pour assurer la suite des jumelages.

Plusieurs écoles québécoises ont manifesté l'intérêt de réaliser un jumelage avec un lycée du Burkina Faso. Les premiers contacts entre les écoles québécoises et burkinabés sont actuellement en cours et les activités devraient débuter en septembre 2006.

#### **JUMELAGE AVEC LA ROUMANIE**

Le MRI a choisi de réaliser des jumelages d'écoles secondaires avec des lycées de la Roumanie dans le cadre du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Bucarest en septembre 2006. La direction de la Francophonie du MRI a donc demandé à l'Éducation internationale d'assurer la gestion du projet.

Éducation internationale a accompagné le MRI dans une mission de préparation à ces jumelages. Quatre écoles ont été choisies par le ministère de l'Éducation roumain, deux pour un jumelage avec des écoles québécoises et deux avec des écoles du Nouveau-Brunswick puisque cette province a également choisi de réaliser ce type de projet.

La Polyvalente Saint-François de la Commission scolaire Beauce-Etchemin et l'École internationale de Laval de la Commission scolaire de Laval ont accepté avec enthousiasme de se jumeler avec les écoles roumaines.

Parmi les activités de soutien aux jumelages d'écoles de Roumanie et du Burkina Faso, il est prévu de créer un réseau virtuel pour permettre à toutes ces écoles de communiquer entre elles.

## ENTENTE DE PARTENARIAT

### GALAXIE-JEUNESSE INTERNATIONALE

Une lettre d'entente a été signée en 2004 avec Galaxie-Jeunesse en vue de réaliser des projets d'implantation de programmes adaptés de formation professionnelle dans des pays d'Afrique de l'Ouest.

Une première mission d'exploration en Côte d'Ivoire a été réalisée en juillet 2005 par les commissions scolaires des Affluents, des Premières-Seigneuries et de la Rivière-du-Nord. Cette mission a été suivie de séances de travail avec la direction de Galaxie-Jeunesse en vue de réaliser un projet pilote en Côte d'Ivoire dans des domaines touchant l'industrie du camionnage et la mécanique automobile ainsi que l'informatique. Une prochaine mission devrait avoir lieu au début de l'automne 2006 pour concrétiser ces projets.

### ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO

Une proposition a été déposée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vue de mettre en place le Réseau des Écoles associées de l'UNESCO (RéSEAU). Cette proposition a été déposée conjointement par Éducation internationale, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Créé en 1953, le Réseau du système des Écoles Associées de l'UNESCO (RéSEAU) compte maintenant plus de 6 000 écoles dans 164 pays. Les Écoles associées sont des établissements scolaires qui s'engagent à promouvoir les idéaux de l'UNESCO en dirigeant des projets pilotes visant à mieux préparer les enfants et les jeunes à relever les défis d'un monde de plus en plus complexe et interdépendant.

En favorisant le développement de ce réseau au Québec, nous visons à promouvoir la participation à un réseau d'échanges ouvert sur le monde, permettant aux jeunes du Québec d'accéder à des ressources pour développer les compétences requises pour une citoyenneté responsable.

Le MELS a accepté la proposition et un protocole d'entente a été signé en juin 2006. Le comité a entrepris la mise en œuvre du projet et les premières écoles pourront s'y inscrire durant l'année 2006-2007.

## SERVICES AUX MEMBRES

### JOURNÉE DE PERFECTIONNEMENT 2005

En novembre 2005, une session de perfectionnement ayant pour thème Vision d'avenir sur l'international a été offerte aux membres d'Éducation internationale en marge de l'assemblée annuelle.

L'objectif général de cette activité de perfectionnement était d'offrir aux participants une mise à niveau de la vision du gouvernement québécois face à l'international ainsi qu'une occasion de réflexion et d'apprentissage sur l'implantation et la réalisation d'activités internationales dans leur organisme.

En plus des deux conférences données respectivement par des représentants du ministère des Relations internationales et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, quatre ateliers étaient offerts portant sur les thèmes suivants :

- 1) **Compatibilité des activités internationales et de la mission des institutions d'éducation**
- 2) **Politique d'internationalisation des institutions d'éducation**
- 3) **Organisation de la section internationale d'une institution d'éducation**
- 4) **Expériences de projets, de stages et de mobilité des enseignants et des étudiants**

Plus de soixante-dix personnes ont participé à cette formation. L'évaluation a montré un degré de satisfaction élevé et la décision a été prise de répéter ce type d'activité en 2006.

### ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR LA RÉALISATION DE JUMELAGES ET D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Afin de venir en appui aux commissions scolaires qui désirent réaliser des projets de jumelage d'écoles avec d'autres pays, Éducation internationale a entrepris la réalisation d'un guide. Le guide devrait être disponible dans le courant de l'automne 2007.

